

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MEMPHRÉMAGOG  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY**

**Entrée en vigueur du règlement  
n° 2014-15 modifiant le  
règlement de construction  
2000-10**

---

Lors de sa séance régulière du 8 septembre 2014, le conseil municipal a adopté le règlement n° 2014-15 modifiant le règlement de construction 2000-10. La MRC Memphrémagog a émis un certificat de conformité le 2 octobre 2014.

L'objet du règlement est de remplacer le Code de Construction par la 2<sup>e</sup> édition 2008 avec révision et notes publiées jusqu'au 30 novembre 2012.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Donné à North Hatley, le 8 octobre 2014

Liane Breton  
Directrice générale